



# JOP Paris 2024

CONQUÉRIR UN  
VÉRITABLE HÉRITAGE

Propositions du SNEP-FSU pour une loi d'orientation  
et de programmation pour le sport

# Une loi Héritage

## pour construire une « nation plus sportive »

Le sport est un fait social total. On le pratique, on s'habille, on le parle, on le vit, on le pratique pendant les vacances, le soir, entre ami·es ou seul·e, en club ou en pratique informelle.

Les JOP 2024 ont fait vibrer tous·tes les spectateur·rices. Les sportifs et les sportives ont réalisé de véritables exploits, montré une qualité de réalisations techniques époustouflantes qui ont conquis leur public et bien au-delà. Qu'ils aient gagné une médaille ou perdu aux portes du podium, leurs exploits ont créé un réel engouement dans le pays. Il devient nécessaire pour la France de proposer une loi post JOP qui profite de cet élan pour changer la situation et construire une nation de sportifs et de sportives.

### Le sport est un droit

#### Pour l'UNESCO

« La pratique de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport est un droit fondamental pour tous ».

Charte internationale de l'éducation physique, de l'activité physique et du sport.

#### Reconnu par les plus hautes instances européennes...

« L'accès au sport pour tous est considéré comme un droit fondamental. Tout être humain a le droit inaliénable d'accéder au sport dans un environnement sain, à l'intérieur et à l'extérieur des établissements scolaires ; le sport est essentiel pour le développement personnel et il joue un rôle majeur dans l'exercice des droits à la santé, à l'éducation, à la culture et à la participation à la vie de la communauté. » Charte européenne du sport révisée

Recommandation CM/Rec(2021)5 Adoptée par le Comité des Ministres le 13 octobre 2021 lors de la 1 414<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres.

### Le développement du sport pour tous et toutes et le haut niveau sont d'intérêt général

Article L100-1 du code du sport modifié par LOI n°2022-296 du 2 mars 2022 - art. 7

« Le développement du sport pour tous et le soutien aux sportifs de haut niveau et aux équipes de France dans les compétitions internationales sont d'intérêt général ».

### ACTIVITÉ PHYSIQUE DES ADOLESCENT·ES



La France au

**119<sup>ème</sup>**  
rang  
sur 146

### Taux d'inscription dans les structures sportives, des inégalités d'accès...

Liées aux revenus

**39%**

parmi  
les plus hauts revenus

**17%**

parmi  
les revenus les plus faibles

et au niveau de qualification

**71%**

des personnes  
avec diplôme  
inférieur au bac

**85%**

pour le niveau  
bac

**89%**

pour des diplômes  
supérieurs

Source : rapport du CESE pour l'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives, Muriel Hurlis et Françoise Sauvageot.

# Le sport

## un fait social total

### Les valeurs portées lors des JOP à développer et transmettre

Le sport ne porte pas intrinsèquement de valeurs propres. Les valeurs portées par les JOP (inclusion, solidarité, émancipation) sont à développer. À l'opposé, d'autres discours néfastes sont parfois portés dans les enceintes sportives (racisme, sexisme, mépris des adversaires, exclusion, dopage, violences, marchandisation...). Il est fondamental que **le sport soit encadré par des professionnel·les formé·es** (dans les établissements publics notamment...). Si le sport repose aussi sur l'engagement bénévole, l'accompagnement par des formations (pédagogiques, administratives...) est indispensable pour améliorer les politiques sportives ainsi que la protection des pratiquants et pratiquantes.

### Sport de Haut Niveau ou Sport pour tous et toutes ?

**Sport pour tous et toutes et sport de haut niveau sont à articuler.** La recherche de l'excellence est un objectif des sportifs et sportives. Le haut niveau sportif doit être soutenu comme un élément de créativité humaine. Ses intérêts culturels, économiques ou technologiques doivent être mis au service du sport pour tous et toutes. **L'accès au sport, l'accès à la culture sportive** doivent être garantis à tous et toutes.

### Le sport est santé

La pratique du sport, quand les contenus sont adaptés, est essentielle à la **santé physique, mentale et sociale** de l'être humain. Elle renforce l'immunité et génère du bien-être. Pratiquer du sport produit également de la connaissance et du lien social. Par l'accès à une culture largement partagée, le sport participe au développement humain.

L'accès à la culture sportive est **facteur de partage, d'apprentissage, d'émancipation et de santé** (« la santé est un état complet de bien-être physique, mental et social » OMS).

### Le sport est éducation

Le sport est un moyen d'éducation par l'appropriation d'un fait culturel et parce qu'il permet de développer des aptitudes, des connaissances, des compétences.

Une **diversité d'acteur·rices y contribue** : éducateur·rices, sportif·ves, enseignant·es, bénévoles, parents, famille, dans différents cadres de pratiques, clubs, école, terrains et sites ouverts, salles et entreprises diverses... Cette diversité d'acteur·rices et de cadres de pratique se heurtent trop souvent à des cloisonnements les mettant davantage en concurrence plutôt qu'en lien et en complémentarité.

Tout commence à l'école par un **renforcement du temps obligatoire de l'EPS** qui constitue, de l'école primaire au lycée, un temps de formation et découverte des activités

sportives. Le sport scolaire et les sections sportives en lien avec les clubs sportifs peuvent devenir des espaces de travail commun pour créer une réelle continuité éducative dans les différents temps de vie des enfants et des jeunes.

### Le sport est association

Le sport repose essentiellement sur **l'engagement associatif de bénévoles** et salarié·es engagé·es pour faire partager leur passion. Cette vie associative est une richesse incommensurable pour notre pays, l'éducation et le vivre-ensemble.

Pourtant, l'engagement dans la vie associative est parfois rendu difficile et connaît une crise. Des mesures doivent être prises pour reconnaître et favoriser l'implication des bénévoles.

### Le sport est égalité

Nous avons vécu des jeux paritaires (femmes/hommes). Pourtant **les freins pour l'accès des femmes aux activités physiques et sportives sont encore beaucoup trop nombreux** et renforcés par des réalités différentes en fonction des territoires, des régions du monde, des conditions sociales ou culturelles (temps libéré, espace de pratique...). Ces événements sportifs internationaux doivent nous permettre d'avancer fortement dans **la lutte contre les inégalités** que ce soit dans les conditions de pratique, les salaires des sportif·ves professionnel·les, de médiatisation ou encore de représentation au sein des espaces de décision du mouvement sportif.

### Le sport est écologie

Le sport est confronté aux **enjeux écologiques** du changement climatique. Comme toute activité humaine, il est nécessaire de penser les installations, calendriers et les lieux de rencontre au prisme de l'urgence climatique. De nombreuses activités sportives se réalisent en milieu naturel et doivent contribuer à sa connaissance par les jeunes générations.

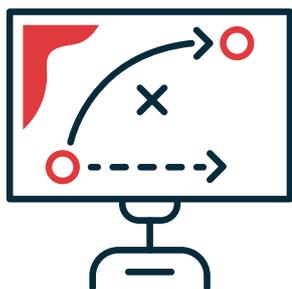
### Le sport est inclusif

L'évènement des jeux paralympiques et olympiques a provoqué **un engouement, un enthousiasme et des émotions sans précédent** devant des exploits sportifs portés par de très belles images. Ils ont fait la démonstration que tous et toutes peuvent faire du sport, réaliser des performances et que ce dernier est source d'émotion, de plaisir, de vivre-ensemble... **L'accès au sport doit être garanti** à chacun·e quelle que soit sa situation. Le tout inclusif et les valeurs humanistes qu'il porte ne peuvent simplement se décréter. Une véritable politique publique ambitieuse de la promotion du handisport est plus qu'indispensable et urgente.

# Les mesures clés

## d'une loi « héritage » indispensable

Nous ne sommes pas encore une nation de sportifs et sportives. La France a besoin d'une loi qui concrétise la volonté de démocratiser l'accès à la culture sportive pour tous et toutes, au plus haut niveau pour chacun et chacune.



## 6 mesures prioritaires

**1/ Le retour à un ministère de la jeunesse et des sports de plein exercice** ayant la main sur ses personnels et ses crédits, avec un budget porté à 1 % à l'horizon 2030 ; son budget doit en outre être immédiatement doublé. L'agence nationale du sport, doublon inutile du ministère, doit être supprimée.

**2/ Programmer un choc d'investissement sur les équipements sportifs** structurants et de haute qualité environnementale à usage du mouvement sportif et de l'Éducation Physique et Sportive.

**3/ Un plan de développement et de soutien permanent à l'emploi sportif :**

- Création de 1 000 postes de professeur-es de sport sur la prochaine olympiade, pour exercer des missions de service public auprès des fédérations et dans les services et établissement « jeunesse et sports ».
- Un plan de développement et de soutien permanent à l'emploi sportif dans les clubs.
- Le renforcement de la filière de formation professionnelle certifiée par l'État et recentrée sur les CREPS.

**4/ Socle de la culture sportive de la jeunesse, l'EPS doit être portée à 4 h hebdomadaire pour tous-tes les élèves** sur l'ensemble de la scolarité : Augmenter à 3 h d'EPS en lycée et 4 h d'EPS pour les classes de 5ème, comme première étape. Le sport scolaire, du premier degré aux lycées, et le sport à l'université doivent être renforcés et développés.

**5/ Mise en œuvre des propositions du rapport Buffet/Diagana** concernant la démocratisation, l'éthique et la protection des pratiquant-es au sein des fédérations et promulgation d'un véritable « **Droit opposable des bénévoles** ».

**6/ Création d'un observatoire indépendant des inégalités** dans le domaine du sport : cet observatoire fournit annuellement un rapport sur les inégalités sociales, territoriales et de genre, ainsi que sur les difficultés d'inclusion et d'accessibilité.

### SNEP-FSU NATIONAL

76, rue des Rondeaux – 75020 Paris  
Horaires d'ouverture, du lundi au vendredi  
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00  
Mail : [secretariat@snepfsu.net](mailto:secretariat@snepfsu.net)  
Tél. : 01 44 62 82 23

Retrouvez toutes  
les informations sur  
[www.snepfsu.net/contact](http://www.snepfsu.net/contact)

